

The image features several decorative gears in the corners. In the top-left, a yellow gear with a white center is partially visible. In the top-right, a yellow gear with a white center is partially visible. In the bottom-right, a large grey gear with a white center is partially visible. The background is a light grey gradient.

bpifrance

CRÉATION

CRÉER UNE ENTREPRISE ÉCORESPONSABLE

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION



NOS INTERVENANTS



DELPHINE LEFETZ

Experte en création d'entreprise

BPIFRANCE



PIERRE MICHEL

Analyste financier

BPIFRANCE



SOPHIE AUBERT

Directrice DETI

ADEME



SIMON LEVRARD

Responsable développement
et offre de services

ADIE



VALÉRIE DIONIS

Responsable de l'animation
du réseau

**INITIATIVE
FRANCE**



Amy HILLIARD

Coordinatrice Climat

BPIFRANCE



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION



AU SOMMAIRE



- 01 Le contexte et les enjeux
- 02 La préparation de son projet
- 03 L'accompagnement et les financements





RETROUVEZ LE **REPLAY** ET LE **SUPPORT**
DE PRÉSENTATION DE CE WEBINAIRE SUR
[BPIFRANCE-CRÉATION.FR/WEBINAIRES](https://bpi-france.com/creation/fr/webinaires)

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION



01.

CONTEXTE ET ENJEUX

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Des consommateurs conscients



Pour 4 Français sur 5, la crise climatique nous oblige à revoir nos modes de vie et de consommation

**Environ
80%**



sont mobilisés en faveur d'une consommation + responsable (& choix selon l'origine des produits)

Des critères environnementaux dans les appels d'offre

Une entreprise qui inclue les enjeux de transition écologique & environnementale est + susceptible de gagner des marchés

**Environ
90%**



des entreprises interrogées sur un panel de 500 incluent un critère environnemental dans leur appel d'offres

Une marque employeur plus attractive

L'importance des valeurs et de l'engagement de l'entreprise en accord avec le nouveau marché de l'emploi

**Environ
80%**



des salariés choisissent, à offre équivalente, de rejoindre une entreprise engagée pour la transition



LE PLAN CLIMAT : AU CŒUR DE LA MISSION DE BPIFRANCE



PILIER 1

Accélérer la transition des entreprises

avec des solutions d'accompagnement et de financement

PILIER 2

Assurer la croissance des offreurs de solution

pour identifier les solutions de décarbonation de demain

PILIER 3

Soutenir la production d'énergie décarbonée

et contribuer à la croissance de champions internationaux

Un continuum de solutions renforcé pour répondre à tous les besoins des entreprises

- **Des offres d'accompagnement** pour aider les entreprises à faire le bilan et construire leurs feuilles de route, en fonction de leur état d'avancement dans leur transition énergétique et écologique : formation, diagnostics, missions de conseil, accélérateurs. **Ces offres sont majoritairement subventionnées, et co-construites avec l'expertise de l'ADEME**
- **Des prêts sans garantie**, i.e. sans sureté sur le dirigeant ou l'entreprise, pour faciliter le financement des projets de transition énergétique et écologique, par **la prise en charge des investissements immatériels et matériels à faible valeur de gage**
- **Des solutions de financement spécifiques pour renouveler ses actifs matériels** (renouvellement du parc automobile et des équipements) et immobilier (rénovation et construction de bâtiments neufs selon les meilleures normes environnementales), et répondre ainsi aux exigences réglementaires
- **La communauté du Coq Vert**, une communauté d'entreprises engagées qui structurent et accélèrent leur transition énergétique et écologique.

En savoir +

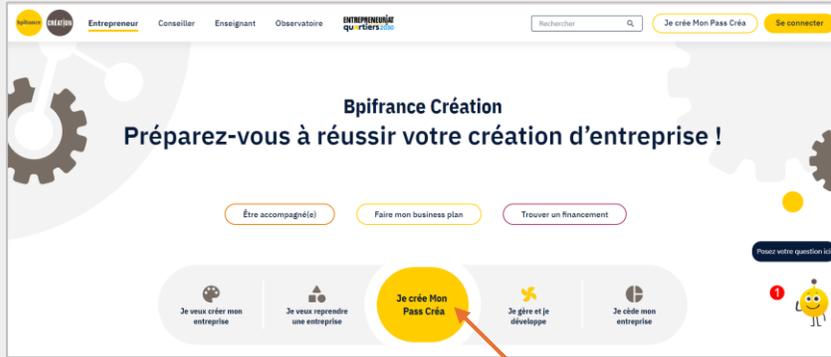
LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION



02.

LA PRÉPARATION DE SON PROJET

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION



Un centre de ressources pour préparer son projet avec les meilleures chances de succès.

On y trouve notamment :

- une rubrique Encyclopédie riche
- un glossaire des activités réglementées, des guides pédagogiques, des outils pratiques, des documents-types, la librairie des dossiers Projecteurs, etc.
- des outils interactifs
- et le Pass Créa : un espace sécurisé et gratuit, pour se lancer dans les meilleures conditions.



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Encyclopédie

Agir pour le climat ▲

1 Comprendre les enjeux du climat

- Le dérèglement climatique et ses impacts
- Les opportunités économiques pour les entreprises dans la transition écologique

2 Mesurer et réduire son impact

- Les outils pour faire le point sur son impact environnemental
- Activités de l'alimentation : comment réduire votre impact environnemental
- Prestataires intellectuels : comment réduire votre impact environnemental ?

3 Les mesures réglementaires et législatives

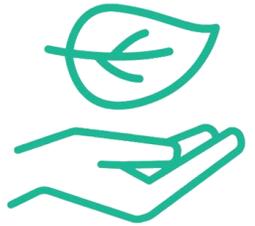
- Réglementation climat : mon projet est-il concerné ?

4 Aides et financements

- Panorama des aides et financements dédiés à la transition écologique

5 Accompagnement et formation

- Initier sa démarche de transition écologique : les programmes d'accompagnement et les formations
- Collectif Cap Créa : être accompagné dans les projets de transition écologique



Institut de beauté-esthéticienne Réglementation

Définition de l'activité

Professionnel proposant en cabinet à domicile ou en centre de soins des prestations paramédicales, et des massages esthétiques.

ARTISANAL - **LIBÉRAL** - **INDÉPENDANT**

A noter : en cas de réalisation de plus de 21 heures de travail par semaine, la qualification de l'activité est celle de l'artisan.

Modalités de l'activité : **INDÉPENDANT** - **LIBÉRAL** - **INDÉPENDANT**

Pour plus de détails, consulter la fiche "Bénéficiaire".

Nature de l'activité

Artisanale et commerciale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Commerciale et artisanale compte plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.

Libérale ne compte pas plus de 21 heures de travail par semaine.



Outils interactifs



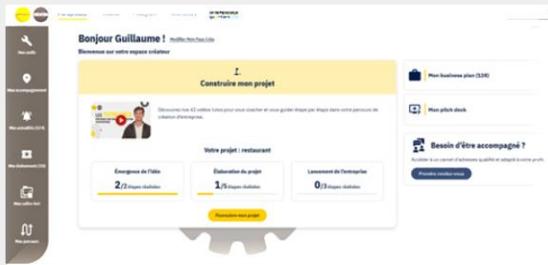
Pré-diag Climat

Questionnez l'impact environnemental de votre projet et réduisez le

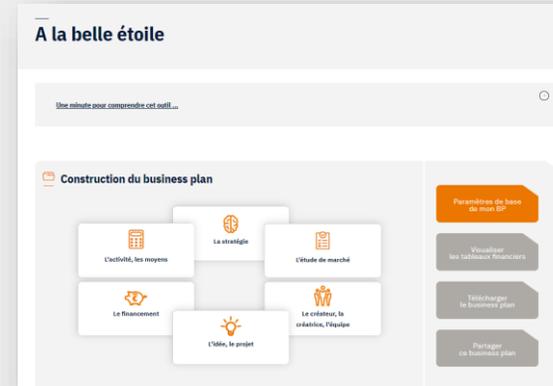


MON PASS CRÉA

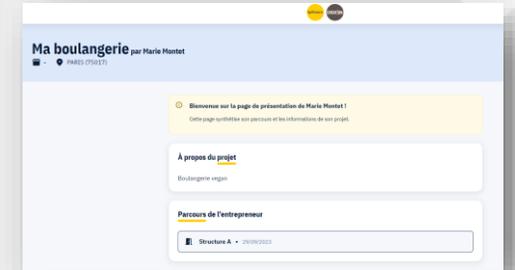
TABLEAU DE BORD



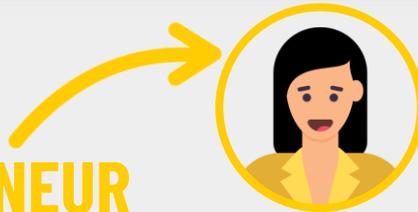
MON BUSINESS PLAN



MON PARCOURS



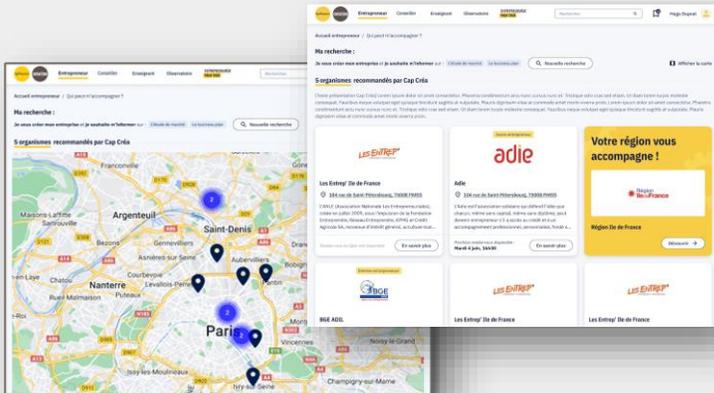
REPRENEUR



CRÉATEUR

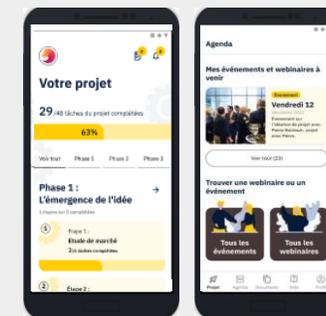


MON COMPAGNON CRÉA



ORIENTATION ET PRISE DE RDV

COFFRE-FORT



APPLICATION MOBILE

PITCH DECK





Pour découvrir en détails MON PASS CRÉA



MON PASS CRÉA

10 ÉTAPES POUR VOUS GUIDER DANS LA CONSTRUCTION DE VOTRE PROJET D'ENTREPRISE



bpifrance Réussir son projet de création ou reprise d'entreprise les outils indispensable... À regarder... Partager

bpifrance CRÉATION

RÉUSSIR SON PROJET DE CRÉATION OU REPRISE D'ENTREPRISE : LES OUTILS INDISPENSABLES POUR SE LANCER

REPLAY ▶

LILA LEON
RESPONSABLE EDITORIALE
DU SITE BPIFRANCE CRÉATION
CHEZ BPIFRANCE

BENOIT LIGER-BELAIR
DIRECTEUR DE LA VALORISATION
ET DES PARTENARIATS DIGITAUX
CHEZ BPIFRANCE

GUILLAUME MALVOISIN
RESPONSABLE DES CONTENUS CRÉATION,
REPRISE ET TRANSMISSION D'ENTREPRISE
DU SITE BPIFRANCE CRÉATION CHEZ
BPIFRANCE

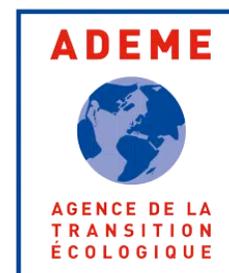
Regarder sur  YouTube

[Voir le replay](#)





S'INFORMER ET SE RENSEIGNER



Le soutien de L'ADEME, l'Agence de la transition écologique, aux entreprises



Le soutien de l'ADEME aux entreprises, acteurs clés de la transition, n'a fait que s'accroître ces dernières années

Ce soutien se traduit par un accompagnement composé de plusieurs typologies de services...

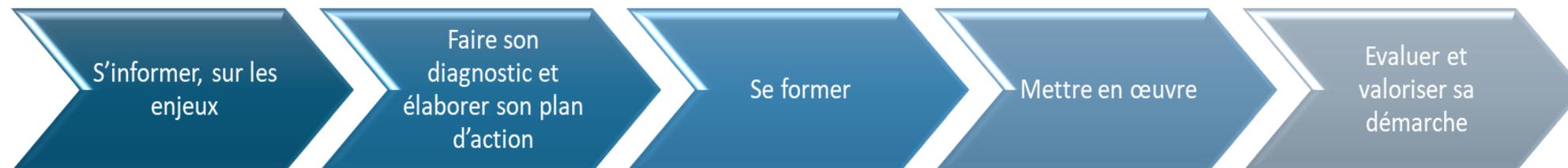
- Des **MÉTHODOLOGIES ET OUTILS** issus de l'expertise de l'ADEME
- Des **AIDES FINANCIÈRES** pour accompagner les entreprises au passage à l'action (études, aide à l'investissement, déploiement)
- Des **MOOC, E-LEARNING** et **FORMATIONS** pour s'acculturer, s'informer, sensibiliser sur les enjeux et faire monter en compétences les entreprises sur ces sujets
- Des **ÉVÈNEMENTS** dédiés et une **ANIMATION DE COMMUNAUTÉ** pour inspirer et mettre en relation les acteurs
- Des **PUBLICATIONS** et **ÉTUDES** sur les différents chantiers de la transition

...qui se concentrent sur les chantiers clés de la transition, sur lesquels les entreprises ont des leviers d'action concrets :

- Le **changement climatique** (décarbonation et adaptation)
- La **transition énergétique** (efficacité énergétique et transition vers des énergies bas carbone)
- L'**économie circulaire** (éco conception des produits / services et gestion des déchets)
- La **rénovation énergétique** des bâtiments
- La transition vers des **mobilités plus durables** (via la casquette employeur ou en tant que transporteur / logisticien)

Ce soutien vise à accompagner les entreprises tout au long de leur « parcours de transition »

Les étapes du **parcours « transition » des entreprises** et l'accompagnement ADEME associé



Types d'offres ADEME disponibles pour chacune des étapes

- FORMATIONS (MOOC)
- PUBLICATIONS
- ÉVÈNEMENTS / COMMUNAUTÉS
- OUTILS
- MÉTHODOLOGIES
- AIDES FINANCIÈRES
- FORMATIONS
- AIDES FINANCIÈRES
- OUTILS
- MÉTHODOLOGIES
- ÉVÈNEMENTS / COMMUNAUTÉS



S'INFORMER ET SE RENSEIGNER



Pour les éco-entreprises en création, quelques outils et ressources clés ADEME à connaître

- ➔ **PLATEFORME AGIR** – Accueil entreprise : www.agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/
Le site Agir pour la transition présente l'offre de services de l'Agence à travers des guides, des programmes, des formations et des outils d'accompagnement pour vous engager dans la transition écologique.
- ➔ **PLATEFORME MISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
<https://mission-transition-ecologique.beta.gouv.fr/>
Le site de référence, regroupant et simplifiant l'accès aux aides publiques nationales, régionales et locales, proposées par l'État, ses opérateurs et les collectivités territoriales.
- ➔ **ADEME ACADÉMIE** : <https://academie.ademe.fr/>
L'ADEME Académie propose des formations adaptées à tous les niveaux. Ce projet vise à favoriser la montée en compétences en guidant les utilisateurs avec des ressources essentielles sur toutes les thématiques de la transition écologique.





S'INFORMER ET SE RENSEIGNER



Pour les éco-entreprises en création, quelques outils et ressources clés ADEME à connaître

- ➔ **PORTAIL OPEN DATA DE L'ADEME** en libre accès : <https://data.ademe.fr/>
179 jeux de données mis à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public pour leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale et de démultiplier les actions en faveur de la transition écologique.
- ➔ **OUTIL EMPREINTE PROJET** : <https://base-empreinte.ademe.fr/empreinte-projet>
Empreinte Projet™ est une méthode progressive qui vous aide à vérifier si un projet est bénéfique pour l'environnement par rapport à une situation de référence où le projet n'est pas réalisé.
- ➔ **ÉVÉNEMENT NATIONAL PEXE** : <https://forum.ecoentreprises-france.fr/>
Forum national des éco-entreprises. Prochaine édition le 3 avril



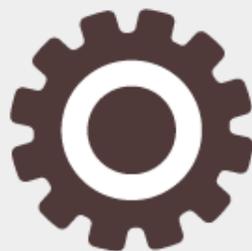


Pour les éco-entreprises en création, l'accompagnement ADEME se focalise notamment sur les enjeux d'information & de sensibilisation

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT ADEME	SOURCE	QUELQUES EXEMPLES CONCRETS
<p>MOOC D'INFORMATION / PREMIÈRE FORMATION AUX ENJEUX</p>	<p>ADEME Académie Une plateforme dédiée à des parcours de sensibilisation et de formation sur la transition écologique.</p>	<p># Changement climatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engager son entreprise dans la transition écologique (3h – gratuit) • Comprendre la crise écologique pour réinventer l'entreprise • Comprendre la transition bas carbone et comment se mettre en marche vers une stratégie de décarbonation (2h – gratuit) <p># Economie circulaire et déchet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer sa connaissance sur les fondamentaux de l'économie circulaire (6h – gratuit) • Les fondamentaux sur l'allongement de la durée de vie des produits (1h – gratuit)
<p>RESSOURCES ET PUBLICATIONS</p>	<p>Librairie ADEME Une librairie en ligne qui regroupe l'ensemble des guides, magazines, études et retours d'expériences issues de l'expertise de l'ADEME sur les différentes thématiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Guide "Créer une éco-entreprise" • "Guide de l'éco-innovation"



03.



L'ACCOMPAGNEMENT ET LE FINANCEMENT

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION





Présentation de 2 réseaux d'accompagnement du collectif Cap Créa



27 acteurs engagés en faveur de la création et de l'entrepreneuriat
partenaires de Bpifrance





Une présence étendue

L'Adie est une association solidaire **reconnue d'utilité publique** fondée en 1989 et qui défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a **accès au crédit** et à un **accompagnement professionnel**, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.

Une présence en France hexagonale & Outre-mer

200
agences

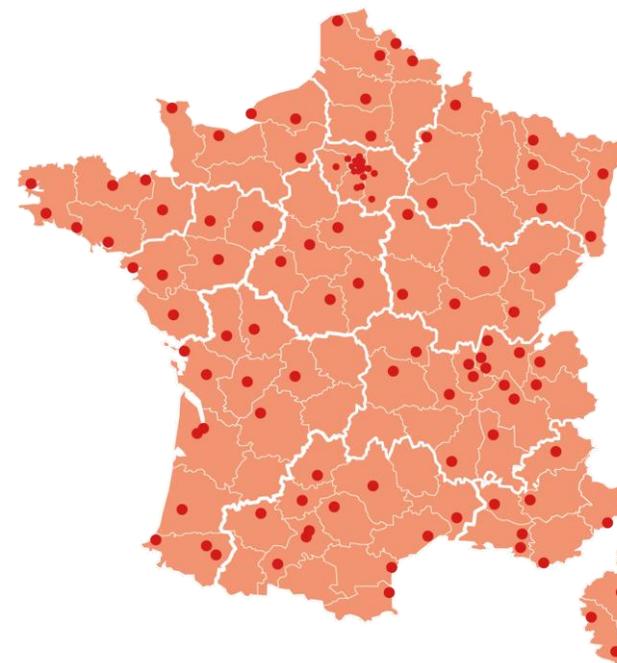
et

390
permanences

850
salariés

et

1200
bénévoles



LA RÉUNION



MAYOTTE



MARTINIQUE

GUYANE



SAINT-MARTIN

GUADELOUPE

WALLIS-ET-FUTUNA



NOUVELLE-CALÉDONIE



POLYNÉSIE FRANÇAISE



Trouver l'agence la plus proche de chez moi

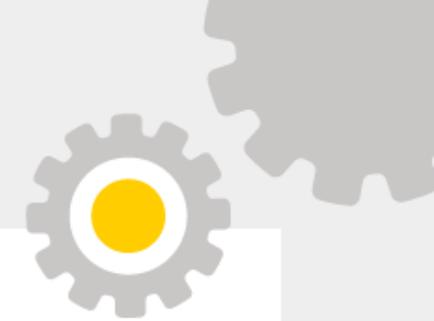
► N°Cristal 0 969 328 110

www.adie.org **adie**

Un prêt **responsable et solidaire**

- Un prêt jusqu'à **12 000 euros en hexagone et 15 000 en Outre-mer**.
- Intervention au démarrage ou développement de l'activité.
- Progressivité du prêt : adapté à votre projet, des échéances en adéquation avec votre budget personnel.
- Un **taux fixe** pendant toute la durée du prêt :
 - Égal ou inférieur à 24 mois : **8,07 %**,
 - Plus de 24 mois ou renouvellement de prêt : **9,74 %**.→ avec possibilité de coupler avec un **prêt d'apport en capital (prêt à taux 0)**.
- Principale condition : une personne physique prête à **se porter caution sur 50 %** du prêt.





Un engagement pour **la transition écologique**

Continuer à accompagner tout type d'activité pour permettre la création d'emplois de proximité, tout en intégrant les risques et opportunités de la transition écologique

- Proposer des solutions financières adaptées
 - **Un apport en capital dédié à la transition écologique** : un prêt à taux zéro sans garantie, avec différé de remboursement, jusqu'à 5 000 €, pour financer les surcoûts liés à des investissements plus durables.
 - **Des solutions de mobilité plus accessibles** : en facilitant l'acquisition de véhicules et équipements à faible empreinte carbone.
- Un accompagnement spécifique et gratuit
 - **Un diagnostic et des conseils personnalisés** pour aider les entrepreneurs à intégrer la transition écologique dans leur modèle économique.
 - Du **coaching** individuel
 - **Des formations et webinaires dédiés** pour les sensibiliser aux nouvelles exigences et aux opportunités de la transition.
 - **Des offres négociées avec des entreprises engagées** comme Too Good to Go, pour apporter des solutions clé en main à nos clients



Agir pour que nos clients ne soient pas victimes mais acteurs de la transition écologique

adie





L'ACCOMPAGNEMENT **adie**



Chérif, coiffeur

Chérif a fait appel à l'Adie pour lancer son salon de coiffure. Un jour alors que son conseiller passe au salon, Chérif lui parle de ses factures d'électricité qui flambent. Youcef lui conseille alors de refaire l'isolation du local, pour faire des économies d'énergie et préserver l'environnement. Avec un nouveau microcrédit et un prêt d'apport en capital pour la transition écologique, Chérif fait poser une isolation en laine de verre, fait repeindre les murs et s'équipe en LED, moins gourmandes en électricité.

“

« Je suis très content d'avoir entrepris ces travaux d'économie d'énergie dans mon salon, car pour moi c'est important de prendre soin de la planète. »

”



adie





L'ACCOMPAGNEMENT



Réseau Initiative France



Public cible

- Tous publics
- Femmes
- Jeunes – 30 ans
- Entrepreneurs QPV

Conditions d'accès

- Porteurs de projet ayant déjà un projet formalisé au stade de Business Plan

Cœur de métier / Zone de génie

Initiative France est un réseau de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise. Le réseau accueille, analyse et finance les projets par un prêt d'honneur Initiative, sans intérêts ni garanties. Il accompagne les entrepreneurs dans la réussite de leur projet, depuis la préparation du plan de financement jusqu'au remboursement du prêt d'honneur.

Territoires couverts



206 ASSOCIATIONS
732 IMPLANTATIONS



Montant des prêts variable de 3 000 à 50 000 €

Montant moyen des prêts accordés : 10 000 €

Effet de levier : pour 1 € de prêt d'honneur accordé, les banques accordent en moyenne 9,5 € de financement complémentaire (chiffres Initiative France).

25 413 entrepreneurs financés et accompagnés en 2024

20 624 projets d'entreprise financés en 2024





LA PROMESSE DU RÉSEAU INITIATIVE FRANCE

Entreprendre est une belle aventure. Les 23 000 bénévoles et 1 180 salariés de notre réseau sont à vos côtés pour vous accompagner dans la réussite de votre projet, depuis la finalisation du business plan jusqu'à la croissance.

 90 % des entreprises que nous soutenons sont encore en activité 3 ans après leur création.



ACCUEIL PROFESSIONNEL ET GRATUIT

Nos 208 associations - 730 points d'accueil en France - sont à l'écoute de votre projet et de vos ambitions. En fonction de l'avancement de votre projet, nous vous proposons un accompagnement personnalisé ou une orientation vers nos partenaires locaux.



ACCOMPAGNEMENT À LA FINALISATION DU BUSINESS PLAN

Nous vous guidons pour finaliser le montage de votre projet, vérifier sa viabilité économique et construire avec vous le plan de financement le plus adapté avant la présentation devant le comité d'agrément, composé d'experts bénévoles du réseau, de chefs d'entreprises et d'acteurs du territoire.



PRÊT D'HONNEUR À TAUX 0

Une fois votre business plan consolidé, vous échangez avec le comité d'agrément sur votre projet, vos motivations et vos chances de réussite. Ce comité peut ensuite vous octroyer un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle, d'un montant moyen de 10 000 euros. Ce prêt d'honneur vient renforcer les fonds propres et permet d'obtenir, en moyenne, des prêts bancaires et Bpifrance d'un montant 12 fois supérieur.



ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI PERSONNALISÉ

Pour favoriser la pérennité et la croissance de votre entreprise, vous ne restez pas seul.

Vous êtes accompagnés par l'équipe de l'association locale Initiative France pendant la durée de remboursement du prêt d'honneur.



PARRAINAGE ET NETWORKING

Vous pouvez bénéficier de l'expérience d'un chef d'entreprise ou d'un cadre dirigeant, qui tient à vos côtés le rôle de marraine ou parrain. Elle ou il vous aide à vous poser les bonnes questions.

Les associations locales Initiative France mettent également à votre disposition leur grande connaissance du territoire et des acteurs, pour vous faire rencontrer les bonnes personnes, au bon moment.





Des outils pour vous accompagner dans votre parcours et vos démarches

MON KIT ENTREPRENEUR



Episode 8 - Changer le monde par l'entrepreneuriat





UN CONTINUUM DE SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT SUBVENTIONNÉS POUR BOOSTER LES TPE, PME ET ETI DANS LEUR TRANSITION

En cliquant sur un produit vous serez réorienté vers sa page dédiée sur bpifrance.fr



Se former

Mesurez vos besoins en accompagnement pour réussir votre transition écologique

E-PARCOURS CLIMAT

Formez-vous grâce au parcours digital « Transition Energétique et Ecologique »

PLATE-FORME

€ Gratuit ⌚ 10 min. à 20 h

TPE, PME, ETI

SEMINAIRES CLIMAT

Formez-vous sur le changement climatique en présentiel dans votre région

SEMI-NAIRE

€ 400 € à 850 € ⌚ 1 à 2,5 jours

TPE, PME, ETI

Se structurer

Des audits techniques formalisés qui donnent lieu à des plans d'actions

Tous les Diagnostics Climat sont temporairement suspendus dans l'attente des discussions budgétaires avec l'Etat

DIAG ADAPTATION



Limitez votre vulnérabilité face au changement climatique en identifiant vos risques physiques liés et construisez un premier plan d'action pour vous protéger
Sites de 1 à 499 salariés

DIAG € 2 000 € à 3 000 € ⌚ 7 jours homme sur 3 à 6 mois

DIAG ÉCO-FLUX



Réalisez avec un expert un diagnostic individuel pour analyser vos flux d'énergie, d'eau, de matière et déchets et réalisez des économies (en moyenne 48 000 € par site***) **Sites de 20 à 250 salariés**

DIAG € 2 000 € à 3 000 € ⌚ 6 à 10 jours homme sur 15 mois

DIAG DÉCARBON'ACTION



Réalisez un bilan GES approfondi de votre entreprise pour mettre en place un plan d'actions de réduction de vos GES

DIAG € 6 000 € ⌚ 12 jours homme sur 6 à 8 mois

>= 1 an d'activité / PME/ETI de 1 à 499 salariés / Tous secteurs éligibles

DIAG PERF'IMMO



Réalisez l'audit énergétique de vos bâtiments et intégrez les exigences liées au décret tertiaire

DIAG € 3 000 € à 17 000 € ⌚ Jours homme variables sur 3 mois

+ subvention de l'ADEME de 40% du montant total HT

PME & ETI du secteur tertiaire / Réservé aux propriétaires de bâtiments

DIAG ECOCONCEPTION



Réalisez une analyse du cycle de vie d'un produit/service/procédé pour améliorer sa performance environnementale, formez vos équipes et intégrez une démarche d'écoconception

DIAG € 5 400 € à 7 200 € ⌚ 18 jours homme sur 6 à 8 mois

>= 1 an d'activité / PME de - de 250 salariés

Se renforcer

Un accompagnement personnalisé pour repenser votre stratégie et votre modèle

Pour le Diag Eco-Flux, dérogation possible si groupe de + 20 salariés et qu'on accompagne plusieurs de ses sites de -20, ou si les CCI ou CMA ne proposent pas d'équivalent (« TPE gagnantes sur tous les coûts »)

VTE VERT



Recrutez un jeune talent pour amorcer ou accélérer votre transition environnementale

AIDE € 8 000 € de subvention ⌚ 1 an minimum

PME et ETI

Accélérer

Le programme le plus complet incluant 3 volets : conseil, formations collectives avec une grande école et mise en réseau avec des pairs

Il existe des Accélérateurs réservés aux TPE déclinés par région et/ou secteur, incluant une journée sur l'intégration des enjeux de transition écologique et énergétique à son business model

Tarifs exprimés en HT

GES = gaz à effet de serre

* limité à 2 missions de conseil selon la taille de l'entreprise

** selon la taille de l'entreprise

*** étude réalisée sur un panel de 384 missions

**** dans la limite de 6 800€ par site, pour les PME et pour 4 sites maximum par entreprise

Pour être mis en relation avec un chargé d'affaires de votre Direction Régionale : Bpifrance.fr | [Servir L'Avenir.fr](http://ServirL'Avenir.fr)



PANORAMA DES FINANCEMENTS





LE CONTRAT DE GARANTIE

Selon l'encours de crédit garanti post-opération :

- De 200K€ : CONTRAT DE GARANTIE

- Délégation d'octroi de la garantie jusqu'à 200K€
- Quotité allant jusqu'à 70% (fixe)
- Commission selon barème
- Critères d'éligibilité supplémentaires (cotation Banque de France, résultat net > 0)

Techniquement :

- Déclaration du décaissement via l'extranet (ou via fichier pour certains partenaires)

+ DE 200K€ : GARANTIE NOTIFIÉE

- Dossiers étudiés par Bpifrance
- Quotité allant jusqu'à 80% (modulable)
- Commission selon calculatrice

Techniquement :

- Demande via BEL (banque en ligne) : outil de dépôt accessible via son espace partenaire
- Déclaration du décaissement via l'extranet





LA GARANTIE IMPACT

La garantie IMPACT s'adresse aux entrepreneurs à impact social, territorial et/ou environnemental positif.

Qui peut en bénéficier ?



Les structures de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et les Très Petites Entreprises (TPE) qui s'engagent, au travers de tout ou partie de leur *business model*, à avoir un impact positif sur la société (insertion des jeunes, recrutement de personnes éloignées de l'emploi, achats responsables, gouvernance collective, protection de l'environnement...)

Les caractéristiques de la garantie



Phases de vie concernées : création/reprise, développement et changement d'échelle



Montant garanti :

50 000 € max. pour une création

100 000 € max. pour une reprise, un développement ou un changement d'échelle



Quotité de garantie :

65% max. pour une création ou une reprise

50% max. pour un développement ou un changement d'échelle



Durée de la garantie : 84 mois max.



Coût de la garantie : 2,5% du montant garanti

Les caractéristiques du prêt bancaire



Objet du financement : BFR, investissements, rachats de parts

Montant du prêt : libre (ni minimum, ni maximum)

Durée du prêt : 24 mois minimum (pas de maximum)

Cautions personnelles : Limitées à 50% du capital emprunté (peuvent s'ajouter les intérêts, frais et accessoires dans la limite maximale de 30% du montant du capital emprunté).





Les prêts participatifs

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés

	PRÊTS PARTICIPATIFS MT		
Prêts Participatifs	PP AMORÇAGE MT	PP LONG TERME LT	PP RELANCE MT
	<ul style="list-style-type: none">• 20 k€ à 1,5 M€ - Taux 2,5%• Durée 7 ans maxi (différé inclus)<ul style="list-style-type: none">• Différé 1 à 3 ans• Intervention en cofinancement		
	<ul style="list-style-type: none">• 20K à 1,5 M€ maxi - Taux 4%• Durée 5 ans maxi (différé inclus)• Différé : 1 an mini - 3 ans maxi	<ul style="list-style-type: none">• 20K à 1,5 M€ maxi - Taux 4% (révisable)• Durée 10 ans maxi (différé inclus)• Différé : 1 an mini - 4 ans maxi	<ul style="list-style-type: none">• 20k à 1,5 M€ maxi - Taux 4% (révisable)• Durée : 7 ans maxi (différé inclus)• Différé : 1 an mini - 3 ans maxi





Les prêts d'honneur Bpifrance : le prêt d'honneur création reprise

Conditions d'éligibilité

- Bénéficiaire d'un prêt d'honneur de son opérateur d'accompagnement (Initiative France, Réseau Entreprendre)

Caractéristiques du PHCR

- Prêt à la personne
- Prêt à taux 0
- Sans garantie
- Montant : 1 000 € - 80 000 €. En cofinancement d'une banque.

Durée entre 1 et 5 ans, avec un différé compris entre 0 et 18 mois

Opérateurs du PHCR

- Initiative France
- Réseau Entreprendre





Les prêts d'honneur Bpifrance : le prêt d'honneur solidaire

Conditions d'intervention

- Le plan de financement du projet < 75 000 € (hors reprises et projets collectifs)
- Obligation de couplage co-financement (prêt bancaire ou micro-crédit d'un montant au moins égal et d'une durée de remboursement au moins égale)
- Caution personnelle du prêt bancaire ne peut excéder 50 %

Caractéristiques du PHS

- Prêt à la personne - jeunes de moins de 30 ans et porteurs de projet en situation de fragilité économique (demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, etc.)
- Prêt à taux 0
- Sans garantie
- 1 000 € - 8 000 €
- Durée entre 1 et 5 ans, avec un différé compris entre 0 et 18 mois

Opérateurs du PHS

- Adie (*)
- France Active
- Initiative France





Les prêts d'honneur Bpifrance : le prêt d'honneur quartier

Conditions d'éligibilité

- Toute personne physique, issue ou dont l'entreprise est ou sera implantée dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans le cadre d'une création, d'un développement ou d'une reprise d'entreprise

Caractéristiques du PHQ

- Prêt à la personne
- Prêt à taux 0
- Sans garantie
- Montant : 1 000 € - 15 000€.
- Durée entre 1 et 5 ans, avec un différé compris entre 0 et 24 mois
- En cofinancement avec un ou des prêts bancaires ou assimilés via un opérateur d'accompagnement, obtenu depuis moins de 6 mois

Futurs opérateurs du PHQ

- Adie*
- France Active
- Initiative France
- Réseau Entreprendre



(* Le PHQ peut être couplé à un microcrédit de l'ADIE au lieu d'un prêt bancaire





UN CONTINUUM DE SOLUTIONS DE FINANCEMENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

DES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT POUR LES TPE, PME ET ETI DANS LEUR TRANSITION : PRÊTS, GARANTIE, SUBVENTIONS

En cliquant sur un produit vous serez réorienté vers sa page dédiée sur bpifrance.fr



+ la Garantie Verte de Bpifrance pour les entreprises de moins d'1 an

Prêts sans garantie TPE/PME

Dédiés au financement des projets de transition

PRÊT ECONOMIE D'ENERGIES

Cofinance les équipements éligibles aux certificats d'économies d'énergie des secteurs bâtiment tertiaire & industrie ainsi que les prestations, matériels et travaux liés dans une limite de 40%. Il est proposé à un **taux préférentiel** grâce aux ressources du Programme CEE PRO-INNO-50.

PRÊT € 10 000 € à 500 000 € 3 à 7 ans, avec un différé de 2 ans max

TPE & PME de + de 3 ans

PRÊT ACTION CLIMAT

Permet de financer les projets de transition portés par des TPE et PME de **moins de 50 salariés**. La souscription du Prêt est effectuée **100 % en ligne**, via la plateforme Bpifrance Flash : <https://flash.bpifrance.fr/>

PRÊT € 10 000 € à 75 000 € 3 à 7 ans, avec un différé de 2 ans max

TPE & PME de + de 3 ans et - de 50 salariés

Prêts régionaux

Dédiés au financement des projets de transition en région IDF & AURA

PRÊT REGION ENERGIE AUVERGNE RHÔNE ALPES



Pour les TPE/PME localisées en AURA ou s'y installant, qui souhaitent effectuer des investissements favorisant la transition écologique de leur activité, et notamment la réduction de leur consommation énergétique et/ou impacts environnementaux.

PRÊT € 50 000 € à 500 000 € 5 ans dont 1 de différé ou 7 ans dont 2 de différé

TPE & PME de + de 3 ans - Entreprises localisées en AURA

PRÊT TRANSITION ECOLOGIQUE ÎLE-DE-FRANCE



Pour les TPE/PME localisées en IDF ou s'y installant, qui souhaitent effectuer des investissements favorisant la transition écologique de leur activité, et notamment la réduction de leur consommation énergétique et/ou impacts environnementaux.

PRÊT € 50 000 € à 500 000 € 5 ans dont 1 de différé ou 7 ans dont 2 de différé

TPE & PME de + de 3 ans - Entreprises localisées en IDF

Prêts sans garantie PME/ETI

Investissements immatériels ou matériels à faible valeur de gage d'un projet de transition

PRÊT VERT

TPE, PME & ETI de + de 3 ans

Le Prêt Vert finance les investissements immatériels et matériels à faible valeur de gage des plans de transition de l'entreprise: optimisation des procédés, mobilité et transports décarbonés, verdissement du mix énergétique...

PRÊT € 50 000 € à 5 000 000 € 2 à 10 ans, avec différé d'amortissement en capital de 2 ans maximum

Prêt Industrie Verte : 500 000 à 10 000 000 €, sur 8 à 12 ans pour TPE, PME & ETI du secteur de l'Industrie et services à l'Industrie

En complément :

Contrat de Développement d'Investissement Vert : 50 000 à 2 000 000 €, sur 3 à 10 ans pour TPE/PME. BFR des Offreurs de Solution 100% finançable

PRÊT INNOVATION R&D

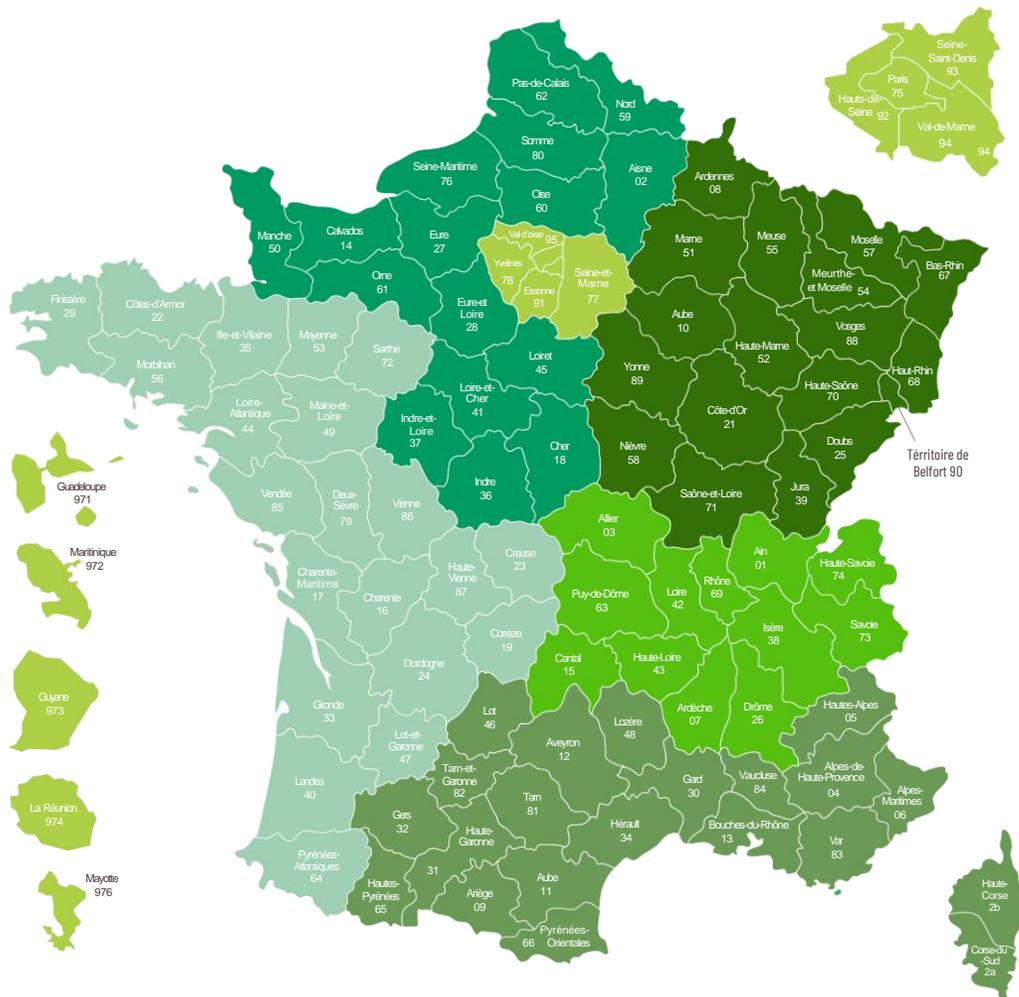
Permet de financer les dépenses de R&D d'un projet innovant, internes ou externes : frais de personnel, réalisation de prototypes, coûts de propriété intellectuelle, études de marchés et de faisabilité, amortissement des équipements achetés pour le projet d'innovation...

PRÊT € 50 000 € à 3 000 000 € 5 À 8 ans dont 1 à 3 ans de différé



Pour les entreprises industrielles, le taux d'intérêt du Prêt Innovation R&D est bonifié de 2%.

DES CHARGÉS DE COORDINATION CLIMAT DANS TOUTES NOS DIRECTIONS RÉGIONALES POUR ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DU PLAN CLIMAT BPIFRANCE



Votre Chargé de Coordination Climat Régional, aux côtés de votre Chargé d'Affaires, pourra échanger avec vous sur l'avancée de votre transition écologique, et vous conseiller les dispositifs les plus pertinents pour votre entreprise.

RÉSEAU OUEST



Poitiers
Marie GARDIE
M. marie.gardie@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 32 98 46 84
Dépt : 16, 17, 19, 23, 79, 86, 87



Bordeaux
Anais GROS
M. anais.gros@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 71 35 51 70
Dépt : 24, 33, 40, 47, 64



Nantes
Carine CRIOU
M. carine.criou@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 71 54 19 61
Dépt : 44, 49, 53, 72, 85



Rennes
Clément QUINEBECHE
M. clement.quinebeche@bpifrance.fr
T. +33 (0)7 84 15 59 60
Dépt : 22, 29, 35, 56

RÉSEAU SUD



Montpellier
Gentiane GIRE
M. gentiane.gire@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 43 59 24 75
Dépt : 11, 30, 34, 48, 66



Marseille
Camille SCHNEUWLY
M. camille.schnewly@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 71 53 67 41
Dépt : 04, 05, 13, Ouest VAR 83, 84



Toulouse
Laurence VAGLIO
M. laurence.vaglio@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 43 00 91 63
Dépt : 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82



Nice
Carine VEROLA
M. carine.verola@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 78 66 22 35
Dépt : 2a, 2b, 06, Est VAR 83

RÉSEAU AUVERGNE-RHÔNE



Grenoble
Simon BAILLY
M. simon.bailly@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 49 34 89 68
Dépt : 07, 26, 38



Annecy
Charlotte REMY-ZEPHIR
M. charlotte.remyzephir@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 73 25 67 61
Dépt : 73, 74



Lyon
Stéphanie VAJDA
M. stephanie.vajda@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 89 74 16 13
Dépt : 01, 69



Clermont-Ferrand
Loriane VIALLET
M. loriane.viallet@bpifrance.fr
T. +33 (0)7 88 87 19 90
Dépt : 03, 15, 42, 43, 63

RÉSEAU EST



Reims
Camille PETIT
M. camille.petit@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 71 35 80 48
Dépt : 08, 10, 51, 52



Strasbourg
Salima CHERQAUI
M. salima.cherqaoui@bpifrance.fr
T. +33 (0)7 86 31 52 23
Dépt : 67, 68



Nancy
Marion GADAY
M. marion.gaday@bpifrance.fr
T. +33 (0)7 85 54 95 25
Dépt : 54, 55, 57, 88



Dijon
Fanny LHUILIER
M. fanny.lhuillier@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 79 96 61 23
Dépt : 21, 25, 39, 58, 70, 71, 89, 90

RÉSEAU NORD-OUEST



Orléans
Anna KLUBA
M. anna.kluba@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 48 88 12 49
Dépt : 18, 28, 36, 37, 41, 45



Lille
Fanny Lepot
M. fanny.lepot@bpifrance.fr
T. +33 (0)7 86 16 20 56
Dépt : 14, 27, 50, 59, 61, 62, 76



Amiens
Juliette Douilly
M. juliette.douilly@bpifrance.fr
T. +33 (0)3 20 81 94 78
Dépt : 02, 60, 80



Rouen
Fanny DEGOUVE POIRIER
M. fanny.degouvepoirier@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 73 11 08 82
Dépt : 76, 27



Caen
Charlotte Windels
M. charlotte.windels@bpifrance.fr
T. +33 (0)7 72 72 93 20
Dépt : 14, 50, 61

RÉSEAU ÎLE-DE-FRANCE ET OUTRE-MER



La Défense / IDF Ouest
Marine Barre
M. marine.barre@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 48 59 94 74
Dépt : 78, 92, 95



Val de Fontenay / IDF Est
Isabelle MAGLO
M. isabelle.maglo@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 45 25 04 88
Dépt : 77, 91, 93, 94



Paris / Outre-Mer
Laura Dal Zilio
M. laura.dalzilio@bpifrance.fr
T. +33 (0)6 37 29 15 05
Dépt : 75



QUESTIONS/RÉPONSES





- [Créer son Pass Créa](#)
- [Site de l'ADEME](#)
- [Site de l'ADIE](#)
- [Site d'Initiative France](#)
- [Contacteur Bpifrance en région](#)





MERCI

